

Les territoires transfrontaliers

Cette troisième partie de l'atlas est consacrée aux territoires transfrontaliers.

Les espaces traversés par une frontière témoignent à la fois de l'histoire de la constitution des états en Europe mais également des dynamiques économiques contemporaines à l'œuvre, résultant d'un certain effet frontière, c'est-à-dire les différentiels de législations, de coûts de main d'œuvre, de l'immobilier... qui permettent de stimuler les flux, les échanges et la croissance économique et aux entreprises de tirer profit de ces différences.

Cette dynamique locale transfrontalière a pendant longtemps profité au secteur privé de l'économie : elle s'est développée en dépit des obstacles juridiques et administratifs qui venaient entraver les politiques publiques locales et la volonté d'une coopération plus institutionnalisée. Le passage de cette dynamique à une dimension de coopération, organisée par les pouvoirs publics, est un phénomène relativement récent.

L'enjeu actuel repose sur la poursuite de l'évolution de cette coopération et plus précisément du passage d'une coopération transfrontalière de gestion de la coexistence, éclatée en différents thèmes sans lien entre eux, même si elle traite de l'organisation transfrontalière de la vie des habitants, à une coopération transfrontalière véritablement territorialisée et portée politiquement. L'enjeu est également de passer d'une coopération entre espaces frontaliers à une coopération au sein de territoires transfrontaliers.

On oppose généralement « territoire » à « espace » ; le second est le cadre physique objectif où se déroule un certain nombre de phénomènes naturels, économiques, sociaux, sans que ce cadre fasse l'objet d'une prise en compte politique particulière. Par opposition, le terme de territoire renvoie à un espace habité faisant l'objet en tant que tel tout à la fois d'une appropriation consciente de la part de ses habitants, et de politiques visant à organiser, et à aménager ce territoire.

Aujourd'hui, ces territoires transfrontaliers bousculent les fonctionnements politico-administratifs nationaux. L'intégration européenne a d'ores et déjà favorisé l'émergence de tels « territoires vécus » dans un contexte transfrontalier de proximité, et ce processus ne peut que s'accélérer. En écho au débat portant sur l'avenir de l'Union, l'enjeu est aujourd'hui de savoir quels territoires transfrontaliers nous voulons construire pour demain. Voulons nous rester sur de simples espaces marchands (libre circulation des personnes, biens, services et capitaux) ou bien nous diriger vers de véritables territoires de projets constitués sur des périmètres définis, portés politiquement et gérés techniquement par une gouvernance transfrontalière ?

Cette troisième partie a pour objectif de donner à voir l'émergence de toute une série de territoires ruraux et urbains le long des frontières entre la France et ses pays voisins, le cadre politique qui est à l'origine de leur développement ainsi que le contenu des projets qui soutiennent leur existence.